



Déclaration liminaire FNEC FP-FO du Tarn
CSA départemental – Carte scolaire – 1er degré

Lundi 3 mars 2025

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Fidèle à notre engagement syndical pour la paix et la liberté et comme nous l'avons fait depuis le 7 octobre dans chacune de nos prises de paroles, nous ne pouvons commencer cette déclaration sans un mot sur Gaza. Des dizaines de milliers de morts, des femmes, des enfants, des hôpitaux et des écoles détruites : 80 % du territoire rasé, la barbarie à ciel ouvert. L'accord de cessez-le-feu à Gaza, très précaire, est un soulagement dans une situation où de nombreuses institutions internationales ont dénoncé ce que la Cour de justice internationale qualifie de génocide perpétré contre la population civile palestinienne. Cet accord ne signe pas pour autant la fin de l'oppression du peuple palestinien. La FNEC FP-FO appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations pour le cessez-le-feu définitif, l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, le retour de tous les otages, la fin de la colonisation de la Palestine.

La guerre se poursuit également en Ukraine et menace de s'amplifier. La FNEC FP-FO refuse l'escalade guerrière dans tous les pays en conflit et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent et de l'arrêt des livraisons d'armes.

Dans son discours de politique générale, François Bayrou a annoncé la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par le président Macron. Il a déclaré qu'il chargerait les organisations syndicales de se réunir en « conclave » pendant 3 mois pour trouver « un accord d'équilibre » sur le financement des retraites à partir d'un état des lieux produit par la Cour des comptes. La FNEC FP-FO 81 considère que les salariés n'ont rien à gagner mais ont tout à perdre : il s'agit d'associer les organisations syndicales soit à la préservation de la réforme Macron-Borne qu'elles ont combattue pendant des mois avec la majorité des Français et qui a été imposée par le 49-3, soit à l'instauration d'une réforme systémique néfaste (réforme par points comme celle rejetée en 2020, ou par capitalisation). Nous nous félicitons que notre confédération soit sortie en claquant la porte de cette mascarade. La FNEC FP-FO 81, avec sa fédération, réaffirme son exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et de maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

Le ministre Marcangeli a confirmé la poursuite du gel de la valeur du point d'indice. Cela constitue, compte tenu de l'inflation qui se poursuit, une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les personnels qui en ont déjà perdu plus de 31,5% depuis 2000. FO revendique la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie et rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5%).

L'abandon des 2 jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires a été annoncé mais le Sénat a voté la baisse de l'indemnisation des congés maladie à 90%. Rappelons que les économies réalisées avec les 2 jours de carence supplémentaires s'élevaient à 290 millions d'euros tandis que le passage à 90 % permet une économie de près d'1 milliard. De même, le gouvernement indique vouloir mettre en place une nouvelle journée dite de solidarité, en réalité de travail gratuit. FO y est opposé et exige l'abandon de ces mesures.

Comme le ministre Attal qui avait sorti l'année dernière de son chapeau l'annulation des 2440 suppressions de postes d'enseignants sans que le PLF ne soit modifié, la ministre Borne voudrait que l'on applaudisse à l'annulation des 4 000 suppressions de postes d'enseignants. Comme l'an dernier, ces annonces viennent après la publication du nombre de postes aux concours qui ont été baissés et qui ne seront pas augmentés pour prendre en compte cette annulation. Comme l'an dernier, ce sont encore des postes supprimés dans le premier degré et qui annonce encore une rentrée dégradée : moins 470 postes dans le premier degré alors que la situation dans les écoles explose, création de seulement 324 postes dans le 2d degré et 170 postes de CPE quand 542 postes sont déjà fléchés pour poursuivre en 4ème et 3ème le « Choc des savoirs », aucune création de postes pour les personnels administratifs, infirmiers, médicaux- sociaux, et d'encadrement qui sont en nombre notoirement insuffisant !

Dans les dossiers que nous allons défendre aujourd'hui, nombre des collègues nous ont parlé des conditions de travail dégradées et de la fuite vers le privé. Et dans le même temps, notre premier ministre est dévoyé dans une sombre histoire de violences faites sur mineurs pour lesquelles il aurait fermé les yeux. Combien de Bétharam financés par l'argent public ? La FNEC FP-FO 81 demande l'abrogation de la loi Debré, l'argent public doit être rendu à l'école publique.

Car l'école publique est exsangue. La baisse des effectifs devrait permettre de reprendre un peu d'énergie pour gérer l'inclusion, les élèves à besoins éducatifs particuliers... elle ne sert au contraire qu'à masquer la destruction programmée de l'école publique. On demande aux collègues d'être des pseudos enseignants spécialisés (les derniers rescapés deviendront bientôt « pôle ressource ») et de réussir l'inclusion... sans statut pour les AESH (et donc aucune attractivité du métier), avec un saupoudrage d'heures d'accompagnement au nom de la mutualisation et avec les mesures de l'Acte 2 de l'école inclusive dont la mise en oeuvre des PAS. Nous rappelons que le Conseil Constitutionnel avait censuré les mesures de l'acte 2 de l'École inclusive inscrites dans la loi de Finances 2024. Et nous portons à votre connaissance que le tableau ministériel relatif aux dotations académiques ne comptabilise pas 470 suppressions de postes mais 670 suppressions de postes : la ministre Borne a décidé de consacrer 200 postes pour les PAS mais pas sur la base d'un budget spécifique, non. Elle prend ces 200 postes sur le budget postes : donc pour ouvrir 200 postes PAS elle décide d'en supprimer 200 dans le milieu ordinaire. Inclusion dans le cadre d'économies, moins de moyens... donc maltraitance des élèves en attente d'une place dans des instituts spécialisés, dégâts sur le corps enseignant et sur les autres élèves... La FNEC FP FO 81 a bien du mal à se féliciter des 20 ans de la loi Montchamp... Concernant cette carte scolaire, nous vous demandons de revenir sur la création du poste de coordonnateur PIAL pour le reverser dans la dotation et permettre l'ouverture ou l'annulation d'une suppression de classe.

Le constat est unanime : sur le terrain, nous avons besoin d'enseignants spécialisés - nous réitérons notre demande d'ouverture de maître E Gaillac par ailleurs - nous avons besoin de psychologues scolaires, nous avons besoin de remplaçants, nous avons besoin de classes moins chargées car les conditions d'exercices dans et en dehors de la classe sont de plus en plus complexes et épuisent. Nous avons besoin de personnels pour assurer les décharges de direction. Nous avons besoin de chauffage dans les collèges, nous avons besoin de visites médicales de la médecine du travail comme dans le reste de la fonction publique. Nous avons besoin de pouvoir demander une autorisation d'absence pour un rdv médical ou un décès sans avoir peur qu'elle se voit refuser. Nous avons besoin de soutien de la hiérarchie lorsque nous nous faisons agresser ou lorsque nos conditions de travail ne nous permettent plus de travailler convenablement.

Or, on culpabilise les collègues à coups d'évaluations nationales, d'écoles ou encore spécifiques des directeurs. On pilote, on manage, on est efficaces.

Et c'est dans ces conditions qu'on nous annonce une dotation négative de - 3 pour le Tarn. Ayant pour conséquence 23 fermetures de classes pour seulement 8 ouvertures de classes. Tout comme FO n'a pas accepté le cadre du "conclave", la FNEC FP FO 81 n'accepte plus le cadre imposé par les économies budgétaires. Et c'est pourquoi nous avons soutenu et que nous allons continuer à soutenir toutes les initiatives des parents d'élèves, souvent avec les élus, pour dénoncer la suppression de la classe de leur école en mettant notamment en avant qu'il y en a assez de compter les élèves comme des moutons, en mettant en avant que l'Ecole doit être une priorité. Les parents ont bien compris que, dans le cadre de l'annonce gouvernementale de sa décision d'augmenter le budget des armées l'an prochain, une fermeture aujourd'hui ne permettra plus une ouverture demain même si les effectifs augmentent. Nous avons échappé grâce aux mobilisations aux 4000 suppressions de postes mais qu'en sera-t-il à la rentrée 2026 (voire 2025...) avec ses annonces ?

Aussi, nous réaffirmons notre orientation quant à la situation et à cette carte scolaire : la priorité pour la FNEC FP FO 81, c'est que les conditions de travail doivent être améliorées, a minima préservées. Et pour ce nous vous demandons de revoir votre projet en annulant les suppressions de classes et en ouvrant dans les écoles qui le demandent : La Pause Castres, Couffouleux, Marie Curie Labruguière, Rivières, Fieu Albi, Jean Moulin maternelle Carmaux, Verdalle, Payrin-Augmontel, Louisa Paulin St Sulpice.

La FNEC FP FO 81 et la FCPE 81 appellent à un premier rassemblement devant la DSDEN mercredi 5 mars contre votre projet . Nous insistons : les mobilisations des parents, des élus avec les enseignants sont déterminées parce que ne pas fermer est une garantie pour assurer la meilleure qualité d'enseignement de leurs enfants aujourd'hui et demain. La FNEC FP FO 81 a porté à la connaissance des parents concernés l'appel du collectif des parents de l'Yonne : *« (...) La mobilisation menée cette année dans l'Yonne a été historique : blocages, écoles et collèges « morts », pétitions, rassemblements, grèves... ont émaillé depuis plus de trois semaines toute la période des opérations de carte scolaire, impliquant une visibilité quotidienne et un mouvement d'ampleur. Plus d'une quarantaine d'écoles et d'établissements (avec parents, enseignants, élus, agents...) ont ainsi fait entendre leur mécontentement, leur rejet de la logique purement comptable de restriction budgétaire à laquelle ils ont opposé la réalité du terrain. (...) Ces actions ont permis de mettre la question de l'Éducation au centre de l'actualité de notre département et d'obtenir des avancées pour nombre d'écoles. Cela a largement bousculé le calendrier, le train-train et la machine bien huilée des opérations, et fracturé parmi les partisans et soutiens du projet de carte scolaire de la Direction Académique. Nous nous en félicitons. Mais 24 écoles sont encore sous le coup d'une fermeture de*

*classe et nombre de collèges d'une baisse de dotation inacceptable pour la rentrée prochaine. (...) il est donc question de tourner nos actions vers le ministère, là où se trouvent les postes ! **Nous avons donc décidé de nous rendre au ministère de l'Éducation Nationale le samedi 15 mars et appelons tous ceux qui s'opposent au saccage de l'Éducation à nous y rejoindre. (...)***»

Madame la Directrice, la FNEC FP FO 81 compte œuvrer en ce sens également dans le département (sachant que la carte scolaire du 2nd degré va s'enchaîner) : nous allons continuer de discuter avec les personnels, les parents et les élus sur la base de cet appel et les soutenir dans leurs actions départementales ou nationales, y compris après le CDEN, pour gagner sur l'ensemble de ces revendications.

Nous vous remercions de votre attention.